

demi-heure, alors que personne n'en connaît vraiment le contenu. Il n'existe aucun régime en place qui permette aux contribuables d'être traités de façon tant soit peu équitable quant à la façon dont on dépense leurs dollars.

Aucun député qui a fait partie du comité des prévisions budgétaires en général n'a eu l'impression qu'il pouvait faire un travail valable. Dernièrement, un Canadien éminent a déclaré: «Savez-vous quelle a été l'expérience la plus pénible de ma vie? Ce fut de comparaître devant un comité parlementaire.» J'ai répondu: «Savez-vous ce qui est encore plus pénible? C'est de faire partie du comité.»

Nos prévisions budgétaires sont adoptées de façon scandaleuse. Ce n'est pas que les députés ne fassent de grands efforts, mais le seul comité qui fonctionne bien, est le comité permanent des comptes publics, parce qu'il a l'avantage d'avoir le personnel du vérificateur général à sa disposition. Si cela n'était pas arrivé par hasard, parce que le vérificateur général s'intéressait à la Commission de l'énergie atomique, nous n'aurions jamais su de quelle façon scandaleuse cette société de la Couronne est exploitée.

Nous demandons aux Canadiens de voter, de payer leurs impôts et d'accepter que l'on dépense 50 milliards de dollars. C'est ce que nous demandons aux Canadiens, mais nous ne disposons pas de système qui permette d'étudier comment cette somme est dépensée. C'est une honte. Tout gouvernement qui permet cela pendant 15 ans mérite d'être renversé.

Je demande aux députés d'en face de faire leur examen de conscience, et de nous dire si, après qu'ils ont siégé au comité des dépenses ou des prévisions budgétaires, ils ont vraiment l'impression d'avoir bien rempli leurs fonctions, avec le régime actuel. Ce système d'étude en comité ne peut fonctionner tant que l'on n'aura pas le personnel voulu, et qu'on restera soumis aux menaces du couperet de la guillotine. Tant que nous ne reviendrons pas à l'idée d'obliger certains ministères à présenter leurs prévisions budgétaires à la Chambre des communes, en disposant d'autant de temps qu'il le faut, nous ne pourrions jamais bien remplir nos fonctions.

Pourquoi avons-nous été élus? Pourquoi sommes-nous ici? Nous sommes relativement bien payés, et nous avons donc certaines fonctions législatives à assurer. Nous sommes les hommes de confiance des Canadiens qui nous ont chargé d'examiner comment leur argent se dépense. Nous devons réformer les mécanismes de la Chambre des communes, et cette réforme doit se faire tout d'abord au niveau du système des comités et de l'examen des dépenses budgétaires. J'estime donc que la motion dont nous sommes saisis est importante et qu'il appartient à chacun d'examiner sa conscience pour savoir comment voter.

Dans son rapport, le vérificateur général signalait déjà que le gouvernement du Canada avait perdu le contrôle de ses dépenses. L'homme de la rue n'est pas conscient de ce qui s'est produit dans notre pays. Comment en est-on arrivé là? Pourquoi accusons-nous un déficit d'environ 11 à 12 milliards de dollars? Si nous comparons notre déficit à celui des États-Unis, par rapport aux dépenses budgétaires, nous verrons qu'il est quatre fois plus élevé. Notre déficit est tel qu'il est presque trop tard pour fixer une quelconque politique économique. Comment a-t-on pu se montrer aussi follement dépensier et si peu réaliste, pour que nous ayons un déficit de 11 milliards de dollars au Canada? Quiconque soutient que notre système

Parlement

marche bien et par conséquent vote contre cette motion est aveugle. Les faits sont là. Les mécanismes du système sont grippés: il est important de le changer; il faut le faire.

Le vérificateur général a déclaré que le gouvernement avait perdu le contrôle des comptes financiers. Quand il a témoigné devant le comité permanent des comptes publics, il a demandé combien il y avait de sociétés de la Couronne. Il ne le savait même pas. Le gouvernement du Canada ignore combien il y a de sociétés de la Couronne et ce qu'elles sont.

● (2142)

Une voix: Quand avez-vous assisté aux délibérations du comité des comptes publics la dernière fois?

Des voix: Oh, oh!

M. Gillies: Ça recommence.

Une voix: Les députés de votre parti arrivent toujours en retard.

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Tout ce qu'ils savent faire, c'est crier.

M. Gillies: Tout cela montre bien la compétence des députés d'en face. Un député me demande à combien de comités j'ai participé et combien de fois j'y suis allé. J'aimerais dire au député pourquoi tellement peu de députés assistent aux réunions des comités. C'est parce que le système de comités ne fonctionne pas, parce que les comités ne servent à rien et parce qu'ils sont inefficaces. C'est pour cela que tellement peu de députés assistent à leurs réunions.

Des voix: Bravo!

M. Gillies: Si les comités faisaient le travail qu'ils sont censés faire, les députés assisteraient aux réunions.

Des voix: Oh, oh!

M. Gillies: J'aimerais dire aux députés d'en face . . .

Des voix: Oh, oh!

L'Orateur suppléant (M. Ethier): A l'ordre.

M. Gillies: Tout ce que je peux dire aux députés d'en face, c'est qu'ils ne sont pas à la Chambre pour longtemps.

Des voix: Bravo!

L'Orateur suppléant (M. Ethier): A l'ordre. J'aimerais que les députés fassent preuve de leur courtoisie habituelle et laissent parler le député qui a la parole.

M. Gillies: Monsieur l'Orateur, je suis heureux que vous ayez fait cette observation, et je suis très sérieux quand je dis cela, parce qu'il faut espérer que les députés d'en face prendront la peine d'examiner le système des comités et décideront . . .

Une voix: Il faut espérer que vous assisterez aux réunions du comité des comptes publics.

M. Gillies: Un député dit qu'il espère que j'assisterai au comité des comptes publics. Je tiens à lui dire que l'examen du budget par le comité est une perte de temps. Comment nos vis-à-vis peuvent-ils continuer à se leurrer alors que la réputation du Parlement s'en va à l'eau et que leur parti est en perte de vitesse? Comment peuvent-ils rester assis et déclarer que les Canadiens pensent que tout va bien? Il est très difficile de réformer les institutions de l'intérieur, et d'autant plus avec de tels vis-à-vis.